

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juillet 2024



Qui a Bretagne sans Jugon a chape sans chaperon

L'an, deux mille vingt-quatre, le onze juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD.

POUVOIRS : Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Denis KEURMEUR, Mme Julie POUPART, M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Thierry LEBOUCHER

Date de la convocation et d'affichage : 5 juillet 2024

Objet de la Délibération
n°2024-0078

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	19

- PERSONNEL :

- CREATION D'UN EMPLOI AIDE A L'ECOLE PUBLIQUE A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

Pour la prochaine rentrée scolaire, il est proposé de recruter un agent en contrat aidé 28h (annualisé) par semaine sur une durée de 11 mois pour effectuer des tâches d'accueil périscolaire sur les sites de Jugon et Dolo, de surveillance cour, de service cantine et des tâches d'entretien des locaux.

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour la création de ce contrat à compter du 1^{er} septembre 2024 pour une durée de 11 mois. L'agent sera rémunéré au SMIC, à temps non complet : à 28h par semaine, (temps de travail annualisé). L'état versera une aide de 50 %. (La collectivité finance une ou des formations adaptées à l'agent).

Le secrétaire de séance, M. Thierry LEBOUCHER

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

